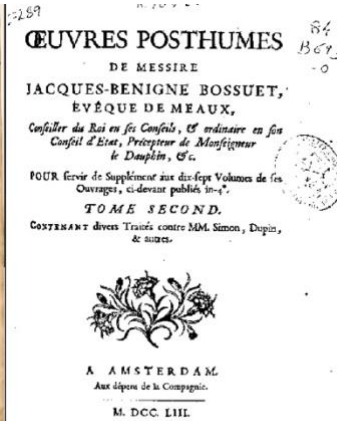
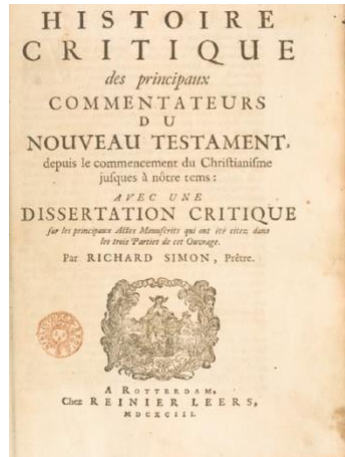


Jean Chrysostome dans une querelle entre Bossuet et Richard Simon

Élisabeth VUILLEMIN (Université Lyon-2)

Ce billet s'appuie sur des travaux réalisés en 2015 pour un mémoire de M2, sous la direction de M. Sébastien Morlet. identifiât les Chrysostome dans *et des Saints Pères*, Bossuet, écrite des *principaux Nouveau Testament* de publiée en 1753. Il du recours à Jean contexte de cette l'importance du Pères de l'Église, et du rôle argumentatif des références à Jean Chrysostome dans cette polémique, ainsi que de leur mise en forme littéraire.



Ce mémoire relevait et références à Jean la *Défense de la Tradition* œuvre posthume de contre l'*Histoire Critique Commentateurs du* Richard Simon et montrait aussi l'intérêt Chrysostome dans le querelle marqué par recours à l'autorité des donnait des exemples

En faisant l'histoire des interprétations du Nouveau Testament, Richard Simon entend servir la Tradition, enseignement transmis par l'Église depuis les origines, et conservé intact depuis les apôtres. Les interprétations de la Bible qui font autorité dans l'Église relèvent de cette Tradition. Les auteurs chrétiens antiques de ces interprétations, dont les travaux et les positions théologiques ont été confirmés par les autorités ecclésiales de leurs temps, qui ont contribué à la définition des premiers dogmes, sont traditionnellement appelés les Pères de l'Église, ou les « Saints Pères ». L'approche historique de Richard Simon lui permet de distinguer ce qui était enseigné depuis le début, c'est-à-dire, depuis les premiers temps de l'Église et l'enseignement des apôtres, de ce qui a été ajouté ultérieurement, et apparaît comme superflu. Comme le dit la préface, la véritable Tradition « a été toujours contraire aux nouveautés¹. » Or Richard Simon soutient l'idée qu'Augustin d'Hippone, bien qu'il soit considéré comme l'un des principaux Pères de l'Église, a introduit des nouveautés dans ses écrits sur la grâce, notamment sur le péché originel, s'écartant du langage tenu par les écrivains ecclésiastiques des quatre premiers siècles. Pour lui, la véritable Tradition de l'Église sur la grâce doit donc être cherchée chez les Pères qui ont précédé Augustin, et notamment chez Jean Chrysostome, auteur de plusieurs commentaires bibliques extrêmement répandus. Richard Simon oppose donc plusieurs Pères grecs, dont Jean Chrysostome, à Augustin, et conteste l'autorité de ce dernier sur les questions de la grâce et du péché originel.

La réponse de Bossuet se fait en deux parties : la première est intitulée « erreurs sur la Tradition et l'infailibilité de l'Église », et reprend Richard Simon sur sa conception de l'autorité des Pères ; la seconde, intitulée « erreurs sur la matière du péché originel et de la grâce », défend la conception augustinienne de la grâce. Pour Augustin, depuis le péché originel commis par Adam et Ève, l'humanité est livrée au péché, incapable de bonté ; mais grâce au salut apporté par le Christ, Dieu peut toucher les hommes de sa grâce, indépendamment de leurs mérites, ce qui les justifie et les sauve du péché.

On peut trouver un exemple de la façon dont Chrysostome est utilisé dans ce débat sur l'autorité

¹Richard SIMON, *op. cit.*, préface non paginée.

d'Augustin, avec le traitement qui est fait de son commentaire sur un verset de l'Épître aux Romains². Simon remarque que Chrysostome « paraît entendre plutôt de la peine due au péché, c'est-à-dire de la mort, que du péché même, ces paroles de saint Paul, “Comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché : ainsi la mort est aussi passée dans tous les hommes, tous ayant péché dans ce seul homme³.” » En effet, chez Chrysostome, la question est réglée assez vite, dans l'homélie 10 *Sur l'Épître aux Romains* : « Que signifie “en qui tous ont péché ?” Qu'après la chute d'Adam, même ceux qui n'avaient pas mangé du fruit sont tous devenus mortels à cause de lui⁴. » Or, chez Augustin, la conséquence du péché d'Adam n'est pas seulement la mort corporelle, mais aussi la concupiscence, c'est-à-dire le penchant à faire le mal, ainsi que la privation de la grâce nécessaire au salut. Il interprète ce verset en disant que, puisque tous ont péché en Adam, chacun est marqué de ce péché dès la naissance. Bossuet s'attache à montrer, par d'autres passages de Jean Chrysostome, que celui-ci croyait au péché originel, et explique son interprétation lapidaire du verset 12 en disant que « C'est là qu'il ne paraît pas que sa doctrine soit assez suivie, ou du moins assez expliquée ; et néanmoins dans le fond, et à parler de bonne foi, on doit plutôt dire qu'il s'embarrasse dans une matière qui n'était pas encore bien éclaircie, qu'on ne doit dire qu'il se trompe⁵. » Pour Bossuet, nier le péché originel serait se tromper, et il est impossible de trouver une erreur de doctrine chez un Père aussi important que Jean Chrysostome. Et surtout, l'apport d'Augustin n'est pas une nouveauté, comme le disait Richard Simon, mais un éclaircissement : Augustin est le docteur de référence sur la grâce, non parce qu'il a inventé un système théologique, mais parce qu'il a expliqué nettement une question qui « n'était pas encore bien éclaircie » avant lui.

On voit comment les textes de Jean Chrysostome sont pris à partie dans des querelles qui leur sont étrangères. Il paraphrase rapidement une expression assez obscure de l'Épître aux Romains, et n'y revient pas ensuite. Sans chercher à connaître la ligne directrice de son homélie, Bossuet et Simon n'en lisent que ce qui touche à la matière de la grâce.

Chrysostome est donc lu au crible de controverses ultérieures : d'abord, au V^e siècle, celle d'Augustin contre les Pélagiens, puis, au XVII^e, celle des tenants de l'augustinisme contre leurs adversaires. Le recours à ce Père dans des polémiques qui concernent surtout Augustin conduit souvent à une lecture parcellaire de son œuvre ; en revanche, ses homélies inspirent largement la prédication du XVII^e siècle, où les enseignements moraux qu'il tire de l'Écriture sont souvent repris.

BIBLIOGRAPHIE

BOSSUET Jacques-Bénigne, *Défense de la Tradition et des Saints Pères, tome second*, Paris, Thomas Hérisant et les Frères Estienne, 1763.

JEAN CHRYSOSTOME, *Homélies sur l'Épître aux Romains*, in *Patrologiae Cursus Completus, Series Graeca*, tome 60, texte revu par Jacques-Paul Migne, Paris, Jacques-Paul Migne, 1862.

SIMON Richard, *Histoire critique des principaux Commentateurs du Nouveau Testament*, Rotterdam, Reiner Leers, 1693.

²Romains 5, 12.

³Richard SIMON, *op. cit.*, p. 171.

⁴JEAN CHRYSOSTOME, *op. cit.*, PG 60, 471.

⁵Jacques-Bénigne BOSSUET, *op. cit.*, p. 176.